

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX
(Haute-Vienne)

DECISION DU PRÉSIDENT
n°2025-042 du 11 mars 2025

Objet : Salle multisport
: Marché de services relatif au maintien en propreté

LE PRESIDENT,

Vu la délibération n° 2023-107 du 7 septembre 2023 portant élection du Président ;
Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux différentes délégations de compétences accordées par le Conseil Communautaire au Président ;
Vu la délibération n°2023-116 du Conseil Communautaire en date du 7 septembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président et subdélégation aux Vice-Présidents ;
Vu le contrat ci-joint ;

ARRETE

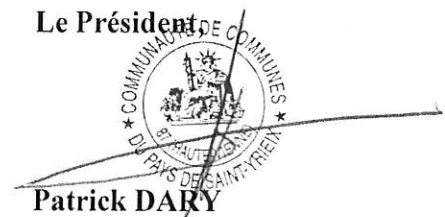
Article 1^{er} : Il est établi un marché de services pour le maintien en propreté de la salle multisports avec la société **NETTOYAGE AREDIEN** – 32 avenue Georges Brassens à SAINT-YRIEIX.

Article 2 : Le marché est établi pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Article 3 : Le forfait mensuel est fixé à **432,13 € HT**. Il est précisé que la prestation ne sera pas réalisée lors des mois de juillet et d'août. Par ailleurs, la fréquence d'intervention est variable selon les espaces (voir article 3 du contrat).

Article 4 : Il sera rendu compte lors de la prochaine séance du Conseil de Communauté de la présente décision conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président

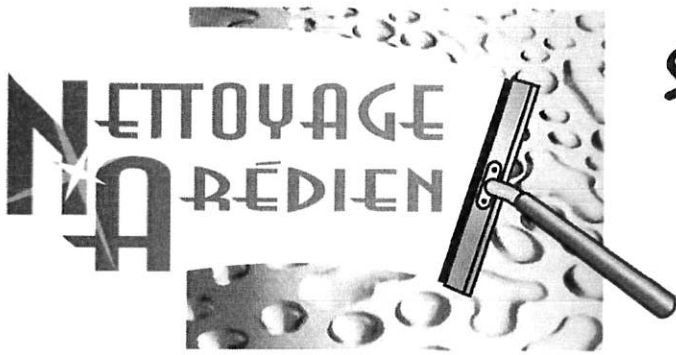


Patrick DARY

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;

- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges/..... dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.



SAS NETTOYAGE AREDIEN

NETTOYAGE DE LOCAUX POUR PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS
LAVAGE DE VITRES ET VERANDAS, NETTOYAGE FIN DE CHANTIERS
ENTRETIEN PARTIES COMMUNES D'IMMEUBLES ET BUREAUX
MANUTENTION DE CONTAINERS DOUBELLES

CONTRAT MAINTENANCE PROPRETE

ARTICLE I : OBJET DU CONTRAT

COMMUNAUTE DE COMMUNES rue du 8 mai 1945 87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE, confie à SAS NETTOYAGE AREDIEN à dater du 1^{er} janvier 2025, le nettoyage de la salle multisports située à VILLASPORT 87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE dans les limites et aux conditions précisées dans les articles suivants :

ARTICLE II : DESIGNATION DES LOCAUX

- hall entrée,
- vestiaires hommes et femmes,
- sanitaires,
- dégagement,
- salle club house + bar,
- bureau,
- aire de jeux + accueil public,
- rangement,

ARTICLE III : NATURE DES TRAVAUX - PERIODICITE

Sur base d'une intervention hebdomadaire:

- Nettoyage hall, vestiaires, sanitaires, dégagement, salle club house, bar, bureau

Sur base d'une intervention bimensuelle:

- Nettoyage aire de jeux + accueil public et rangement,

ARTICLE IV : ASSURANCE

Notre société est assurée pour tous les dégâts occasionnés par elle ou par ses salariés dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles, auprès de la compagnie d'assurance GENERALI.





SAS NETTOYAGE AREDIEN

NETTOYAGE DE LOCAUX POUR PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS
LAVAGE DE VITRES ET VERANDAS, NETTOYAGE FIN DE CHANTIERS
ENTRETIEN PARTIES COMMUNES D'IMMEUBLES ET BUREAUX
MANUTENTION DE CONTAINERS POUBELLES

ARTICLE V : PRIX DE VENTE

Prix H.T.	432.13
T.V.A. 20%	86.43
Prix T.T.C. mensuel	<u>518.56</u>

ARTICLE VI : CONDITIONS DE VENTE

DUREE SUSPENSION RESILIATION :

Le contrat est établi pour une durée d'un an et ne peut être résilié que par lettre recommandée avec un préavis de trois mois.

REMUNERATION PAIEMENT :

Le paiement sera effectué à réception facture.

Les prix seront révisés une fois l'an, au 1er janvier, selon l'augmentation du coût de la main d'oeuvre et des produits d'entretien.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Fait à Saint Yrieix la Perche,
Le 30/12/2024

Client Patrick DARY, Président
Vu le 26 Janvier 2025

Pour la SAS NETTOYAGE AREDIEN
La Présidente,

Yvonne PUIVIF

Signature précédée de la mention manuscrite,
(Lu et approuvé, bon pour commande)

S.A.S. NETTOYAGE AREDIEN
32 Avenue Georges Brassens
87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE
Tél. : 06 73 10 62 96
Siret 791 276 256 00025

